

L'Abbe de la Nouvelle-Orléans

GÉNÉRALE HORAIRE DE CHATRE

NOUVELLE-ORLÉANS:

MARDI MATIN 7 MARS.

DEPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes

FRANCE.

Paris. 5.—Se sont déroulés, les derniers avis, il paraît qu'il y a entente entre les principaux chefs du programme républicain et le général Clémenceau pour les élections. Le général Clémenceau, l'un des principaux auteurs de la guerre, n'a pas encore tenté d'accorder son choix à l'Assemblée.

Le gauchisme conteste l'élection de plusieurs députés, principalement les électeurs de la Chambre, mais aussi de MM. Cassagnac et Roche.

Electives en France.

Paris. 5.—Les élections faites aujourd'hui dans les deux dernières circonscriptions ont été annulées par la commission électorale.

Le décret de l'Assemblée a été voté.

Washington. 6.—Le Scanx des rapports dévaluation ont été déclarés de matin.

M. Sherman, de l'Ohio, a parlé ensuite longuement sur les résultats.

Il a également présenté un bilan de la protection des témoins devant le comité judiciaire. Le bill fait d'après toute confiance au général Babbcock.

Le comité d'accusation du Sénat a pris une mesure nécessaire pour empêcher la libération de Schenck au moment de sa démission de l'Assemblée.

Washington. 6.—Le ministre Schenck a été nommé au poste de Secrétaire à l'Intérieur. Le Tardieu a battu le marquis de Picard également nommé au poste de Secrétaire à l'Intérieur.

Un décret présidentiel a été déposé pour la protection des témoins devant le comité judiciaire.

Il a également été voté à l'Assemblée.

Cela complète les réformes à l'Assemblée, mais il reste à faire de nombreux autres.

Les députés républicains ont voté une loi qui protège les témoins.

Le décret sera approuvé par le général.

</